COMMUNE DE
PRÉVERENGES

La Municipalité de Préverenges recherche un-e :

Patrouilleur-euse accompagnant-e

Possibilité d'effectuer tout ou partie des jours et horaires selon vos disponibilités.

Horaires

Pendant les périodes scolaires uniquement :
08h20 – 08h50 11h50 – 12h20
13h40 – 14h10 15h20 – 15h50
Du lundi au vendredi, sauf le mercredi après-midi.

Conditions

Être âgé de plus de 18 ans
Casiers judiciaires ordinaire et spécial vierges.

Postulation

Si ce poste vous intéresse, merci d'envoyer votre dossier par courriel à : rh@preverenges.ch
ou par courrier à : Administration communale de Préverenges, Service RH, Rue de Lausanne 23, 1028 Préverenges.